



www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20191008-D2019_80-DE
Reçu le 11/10/2019
Publié le 11/10/2019

DELIBERATION

N°2019-80 du 08 octobre 2019

**OBJET – MICRO CRECHE DU PAYS DE LA MEIJE :
SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE 2019**

Rapporteur : Mme Anne-Marie FORGEUX

Le 08 octobre 2019 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 02 octobre 2019 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 8

M. Romain GRYZKA est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PÉTELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Eric PEYTHIEU à Mme Catherine VALDENNAIRE
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Guy HERMITTE à Mme Anne-Marie FORGEUX
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par l'arrêté préfectoral n° 05.2019.07.05.004 du 5 juillet 2019, lui donnant compétence dans le domaine de la petite enfance pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance, s'adressant aux enfants de moins de 4 ans et s'attachant à la satisfaction des attentes manifestées par la population résidant de façon permanente dans le Briançonnais,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2018 définissant d'intérêt communautaire la crèche La Meije, sise à La Grave,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 mars 2019 relative aux subventions 2019 aux associations sociales, approuvant le versement d'une subvention 2019 de 46 000 € en direction de l'association Le Château des Enfants pour la gestion de la micro crèche du Pays de la Meije, sise à La Grave, et l'annexe financière 2019 à la convention d'objectifs 2016-2020 conclue avec cette association,

Vu la demande de subvention supplémentaire pour l'année 2019 à hauteur de 4 700 € formulée par l'association Le Château des Enfants pour la gestion de la micro crèche du Pays de la Meije (10 places) située à La Grave,

AR Prefecture

005-240500439-20191008-D2019_80-DE
Reçu le 11/10/2019
Publié le 11/10/2019

Vu les avis des commissions Affaires Sociales du 9 septembre 2019 et Administration Générale et finances du 05 septembre 2019,

Vu l'avis du Bureau du 16 septembre 2019,

Considérant les difficultés financières de l'association et l'importance de l'attribution de cette subvention supplémentaire 2019 de 4 700 € pour le bon fonctionnement de la micro crèche,

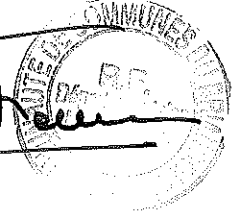
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** le versement d'une subvention supplémentaire pour l'année 2019 de **4 700 €** en direction de l'association **Le Château des Enfants**, pour la gestion de la **micro crèche du Pays de la Meije** située à La Grave,
- **Dit** que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2019 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **11 OCT. 2019**